



## Comité de pilotage Agenda 21 Réunion du 07/02/2017

29 participants dont 7 élus

Après la réunion publique de janvier, le comité de pilotage est aujourd'hui réuni pour travailler sur le présent afin de préserver l'avenir.

Deux séances sont proposées :

- Cette séance portera sur un bref rappel de l'audit suivi d'une phase créative proposant différentes idées sur 5 finalités (Préservation valorisation du patrimoine/Protection de l'environnement et préservation des ressources/ Protection des biens et des personnes/ Développement cohésion sociale/ Transversalité avec les différentes échelles territoriales)
- La prochaine séance où seront constitués 5 groupes (un par finalité) pour réfléchir à un plan d'actions qui sera ensuite proposé pour validation au conseil municipal. Il ne faudra pas oublier les critères discriminants soulignés lors de l'audit.

Chaque participant se présente.

Thomas LENOIR revient sur le bilan réalisé par l'association « Notre village » en précisant qu'il y a globalement peu de points faibles.

Un participant fait remarquer que le bilan est plutôt positif et que beaucoup de choses sont déjà réalisées sur Sauvagnon.

Pierre LEGRAND précise que Céline Robert de l'association « Notre village » a mentionné lors de sa présentation du diagnostic, qu'à part les critères discriminants à résoudre, c'est le comité de pilotage qui va construire l'agenda 21 de la commune.

Thomas LENOIR indique que le but de cette soirée est de trouver des idées, les trier par finalité et faire ressortir des grands thèmes. A la prochaine séance nous partirons des grands thèmes pour proposer des actions.

Mme MAYNADIER pense que dans le diagnostic un point fort a été oublié sur la finalité 5 (économie) qui est l'existence d'une AMAP. Il y est également inscrit « des pratiques agricoles raisonnées » et elle n'est pas d'accord.

Les participants sont invités à inscrire leurs idées sur des post it. Ces idées sont ensuite réparties par finalité.

Certains sujets ont une portée locale et d'autres comme l'énergie ou les transports sont de niveau intercommunal. Les projets seront imaginés à court, moyen et long terme.

Lors de la prochaine réunion, 5 groupes de travail élaboreront des fiches actions. Il faudra des rapporteurs et chefs de groupe.

Mme MAYNADIER parle des bassins écrêteurs sur la commune qui évitent désormais les inondations. Elle mentionne qu'il en manque deux (celui des Arribets et du Labarthe) et que les risques se sont accrus du fait de l'augmentation des zones d'imperméabilisation.



M. PEYS indique que celui du Labarthe a commencé et que celui des Arribets est programmé. Il précise aussi que les moyens financiers destinés à la construction des bassins ont diminué. Il rajoute que sur les derniers gros orages, les inondations ont été évitées grâce aux bassins.

Il est demandé où peuvent être consultés les plans.

Les plans sont visibles en mairie, communauté des communes ou sur le PLU.

Pierre LEGRAND communique l'adresse mail réservée à l'agenda 21 pour ceux qui ne sont pas disponibles lors des réunions et qui souhaitent transmettre leurs idées. Le compte rendu de cette première séance sera mis sur le site agenda 21 de la mairie. Il évoque le projet de faire appel à un service civique « Ambassadeur agenda 21 » sur 6 mois qui travaillerait à la rédaction de l'agenda. Cet agenda sera ensuite présenté au comité de labellisation qui se réunit une fois par an (en novembre ou décembre).

---

**La date de la prochaine réunion de Comité de Pilotage sera adressée à chaque participant la semaine 8 (entre le 20 et le 24 février).**

**La liste des propositions, classées par finalité, sera mise sur le site de la Mairie (rubrique « Agenda 21 »).**

